Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2020 - 2021

lycée polyvalent Bellevue
Haute-Garonne
académie
toulouse

# DOSSIER D'INSCRIPTION

# CPES

*Rentrée : Mardi 1er Septembre 2020 à 8h00*

**Liste des pièces à fournir, à remettre ou à renvoyer le plus rapidement possible par courrier normal** (pas de recommandé)

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- copie du relevé de notes du baccalauréat
- copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- copie recto verso d'une pièce d'identité ou passeport
- 1 photo d'identité (récente) *avec au dos : nom - prénom et classe* pour votre carte étudiant du lycée
- la fiche de renseignements complétée, datée et signée avec **une photo collée** à l'emplacement prévu
- la fiche infirmerie complétée, datée et signée

**Les étudiants boursiers devront apporter en même temps que le dossier d'inscription :**
- notification de bourses attribuée par le CROUS (même si le taux attribué est à 0)

**Les étudiants CPES**, bénéficiant d'un taux de bourses supérieur ou égal à 3 se verront attribuer une carte de transport TISSEO annuelle gratuite (courant septembre).

- 1 chèque de 6 € **facultatif** libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Polyvalent Bellevue pour la caisse de solidarité (**aide aux personnes qui ne peuvent bénéficier des fonds sociaux**) *avec au dos : nom - prénom et classe*
- 1 chèque de 5 € **facultatif** libellé à l'ordre de **l'Association Socio Educative** du Lycée Polyvalent Bellevue *avec au dos : nom - prénom et classe*
- 1 chèque de 6€ libellé **facultatif** à l'ordre de **l'Association Sportive** du lycée Bellevue *avec au dos : nom - prénom et classe*
- 1 chèque de 35 € **facultatif** pour les frais de scolarité établi à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Polyvalent Bellevue *avec au dos : nom - prénom et classe*

## IMPORTANT :

***Pour valider votre inscription :***

***Dans le respect du protocole sanitaire***, nous vous demandons d'envoyer votre dossier d'inscription par courrier postal, le plus rapidement possible à l'adresse suivante : **Lycée Bellevue – Secrétariat CPGE – 135 route de Narbonne – BP 44370 – 31031 TOULOUSE Cedex 4.** En cas de difficulté particulière, il vous est possible d'appeler le secrétariat du Proviseur au : 05.62.17.30.20

***Il est inutile d'attendre les résultats du Bac, vous les fournirez dès la parution des résultats.***

***La seule inscription que vous devez faire est celle du lycée. Vous n'êtes pas concerné par la double inscription dans une université.***

Lycée Polyvalent Bellevue
135 route de Narbonne BP 44370
31031 Toulouse cedex 04
*courriel : 0310038Y@ac-toulouse.fr*

Coller une photo ici

Année scolaire 2020/2021

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

# C P E S

## Identité de l'étudiant

Nom : .....

Prénoms : ..... Sexe (M ou F) : .....

Né(e) le : ..... à .....Départ. : .....

Adresse :.....

.....

Nationalité : ..... **Numéro national (INE)** : .....

Portable : .....

Courriel (écrire en majuscule) : .....

## Scolarité 2020/2021

Formation : **CPES** **BOURSIER** ☐ OUI ☐ NON

Régime : ☐ ½ pensionnaire (5 jours) ☐ ½ pensionnaire (4 jours) (sauf le mercredi) ☐ externe

## Scolarité de l'année précédente

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en classe de terminale : .....

.....

.....

## Responsable légal 1

Nom : .....Prénom : ..... Emploi :☆.....

Adresse : .....

Code postal : .....Commune : ..... Pays : .....

☎ dom. : .....☎ travail : ..... ☎ portable :.....

@ courriel : (*en lettres majuscules*) .....

## Responsable légal 2

Nom : .....Prénom : ..... Emploi :☆ .....

Adresse : .....

Code postal : .....Commune : ..... Pays : .....

☎ dom. : .....☎ travail : ..... ☎ portable :.....

@ courriel : (*en lettres majuscules*) .....

**Date :**.....

**Signature de l'étudiant majeur ou du représentant légal :**

☆ A renseigner en fonction de la liste de nomenclature INSEE fournie

Académie de Toulouse
Année scolaire 2020/2021

LYCEE POLYVALENT BELLEVUE TOULOUSE

Lycée Polyvalent Bellevue
135, route de Narbonne
BP 44370
31031 Toulouse cedex 04

# FICHE INFIRMERIE

**Identité de l'élève**

Nom : .....Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

☐ ½ Pension (5 j) ☐ ½ Pension (4 j) ☐ Externe

Scolarité 2020/2021 : ☐ **MPSI** ☐ **PCSI** ☐ **PC** ☐ **MP** ☐ **PSI** ☐ **CPES**

Scolarité 2019/2020 : Classe ..... Etablissement fréquenté : .....

**Situation de famille :**

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse : .....

☎ Domicile père : ..... Portable : ..... Travail : .....

☎ Domicile mère : ..... Portable : ..... Travail : .....

Autre(s) numéro(s) (préciser la personne à contacter) .....

**En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

**Informations complémentaires :**

Indiquer la date du dernier rappel antitétanique :...../...../.....

Nom et n° du médecin traitant :.....

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies,traitements en cours, précautions particulières à prendre) :.....

**Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'une difficulté particulière susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, veuillez transmettre les renseignements sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire et/ou de l'infirmière.**

A Toulouse, le .....

Signature du représentant légal :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LYCÉE POLYVALENT BELLEVUE TOULOUSE

lycée polyvalent Bellevue
Haute-Garonne
académie
Toulouse

# INTERDICTION DU BIZUTAGE


***Secrétariat du Proviseur***

Affaire suivie par
Valérie FALGAS
Téléphone
05.62.17.30.20
Fax
05.62.17.30.01
Mél.
Valerie.falgas@ac-toulouse.fr

136 route de Narbonne
B.P. 44370
31031 TOULOUSE Cedex 4


Le bizutage est une pratique interdite par la loi, et cette interdiction doit faire l'objet d'une attention toute particulière dans les classes de CPGE et les grandes écoles.

Le respect de la dignité des individus ne souffre aucune restriction : c'est une valeur qui s'impose à tous et en tous lieux. Ainsi toute infraction, particulièrement si elle est commise dans le milieu scolaire, est très sévèrement sanctionnée.

Dans son article 225-16-1, le code pénal dispose que « le fait d'amener autrui, contre son gré ou non à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatifs est puni de six mois d'emprisonnement et de 50 000 euros d'amende. »

LYCEE POLYVALENT BELLEVUE TOULOUSE
LE PROVISEUR

Le Proviseur

Pierre LAURENS

# FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION

Le paiement des frais de demi-pension s'effectue par forfait, exigible au début de chacun des trois trimestres de l'année scolaire (les factures sont envoyées par mail).

**Les trimestres se décomposent comme suit :**

- 1er trimestre : de septembre à décembre
- 2e trimestre : de janvier à mars
- 3e trimestre : d'avril à juin

# CARTE JEUNE

La demande de la « Carte Jeune » s'effectue directement sur le site de la RÉGION OCCITANIE. En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte devra être demandée sur ce même site. Le renouvellement de carte vous sera facturé.

www.cartejeune.laregion.fr

→ **Pour les élèves déjà étudiants, ayant effectué (au moins) une année scolaire au lycée Bellevue**

*- Vous êtes déjà en possession de la « Carte Jeune » : elle sera validée (pour la prochaine année scolaire) par nos services, à la rentrée.*

*- Si vous n'êtes pas encore en possession de la « Carte Jeune », la demande doit être effectuée sur le site de la Région Occitanie.*

→ **Pour les nouveaux étudiants qui débuteront leur scolarité au Lycée Bellevue, à la rentrée scolaire 2021.**

*- Vous n'êtes pas encore en possession de la « Carte Jeune », cette première demande doit être effectuée sur le site de la Région Occitanie.*

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

- **Cette « Carte Jeune » devra être conservée, durant toute votre scolarité, dans tout lycée de l'académie.**
- **La « Carte Jeune » devient INDISPENSABLE pour toute INSCRIPTION EN TANT QUE DEMI-PENSIONNAIRE, dans un lycée de l'académie de Toulouse (pour les lycéens et étudiants CPGE).**
- **La Carte Jeune devient INDISPENSABLE pour accéder à la cité universitaire « Résidence Parc Bellevue », résidence attenante à notre établissement.**

# BOURSES

Tous les étudiants doivent constituer un dossier social étudiant et y déposer une demande de logement et de bourses sur le site : www.crous-toulouse.fr

Une simulation est alors proposée, l'attribution, même au taux 0 permet d'être exonéré du paiement de la CVEC, de l'exonération des droits universitaires et du paiement des droits d'inscription aux concours de deuxième année. Le Crous peut aussi étudier directement les demandes d'aide financière déposées par les étudiants

# RAPPEL

Les étudiants de CPGE doivent obligatoirement s'inscrire à l'Université PAUL SABATIER.
Cette inscription est distincte de celle réalisée au lycée.

# IMPORTANT

Changement de coordonnées :
En cours d'année, tout changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, d'adresse électronique, de relevé d'identité bancaire ou postal ou modifications diverses sera impérativement signalé au secrétariat du Proviseur.